



Ouagadougou, le 15 JUIN 2023

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme informe les professionnels du secteur du tourisme de l'ouverture de la cinquième édition du concours dénommé « **Prix National de l'Entrepreneur Touristique** ».

L'objectif de ce concours est de stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, la créativité et l'excellence de promoteurs d'entreprises touristiques au Burkina Faso.

Peuvent prendre part à ce concours, les personnes physiques et morales de droit privé, promotrices d'entreprises touristiques ayant au moins une (01) année d'existence et disposant des documents suivants :

- un arrêté de classement pour les établissements touristiques d'hébergement ;
- une autorisation d'exploiter pour les restaurants ;
- une licence valide pour les agences de voyages et de tourisme ;
- une carte professionnelle valide pour les guides de tourisme.

Les inscriptions se dérouleront du **16 juin au 06 juillet 2023** à la Direction Générale du Tourisme, sise au **projet ZACA (Immeuble KAFANDO)** et dans les Directions Régionales et Provinciales de la Culture, des Arts et du Tourisme ou en ligne à l'adresse suivante : «dgt@communication-culture.gov.bf».

A cet effet, une fiche de candidature est à retirer auprès de la Direction Générale du Tourisme, des Directions Régionales et Provinciales, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter les numéros ci-après :
(+226) 70 15 09 56 / 79 72 60 11/ 77 82 03 79

Le Secrétaire Général

Bètamou Fidele Aymar TAMINI

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication*